

**DEBAT NATIONAL**  
**FOYER ERCKMANN CHATRIAN. SARREBOURG.**  
**Circonscription de SARREBOURG Ouest - Moselle**  
**mercredi 3 décembre 2003. 9 h – 12 h**

Présentation par M. l'Inspecteur, remerciements, enjeux du débat qui n'est pas une tribune ni un forum. Procédure démocratique nouvelle : accès direct par le NET. Questions et propositions les plus concrètes possibles.

Débat animé par **M. Jean CARRE**, enseignant à la retraite.

**Question n° 5 et 6.1 :**

Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

- Quelles sont les matières fondamentales ?
- Quels sont les savoirs qui doivent être acquis à l'issue de l'école primaire et du collège ?
- Comment s'assurer de leur maîtrise ?
- Comment définir et faire approuver le contenu du socle commun ?
- Quelle diversité de rythmes d'apprentissage et de voies proposer aux élèves ?

Parent d'élève :

- Méthode de lecture globale pose beaucoup de problèmes de bonne maîtrise de la lecture et de l'écriture en arrivant au collège.

Enseignant :

- enseignement des langues : difficile de trouver des intervenants, peu formés ; quid de l'avenir de cet enseignement à l'école, des moyens mis à disposition des enseignants, y compris en auto-formation ?

Président d'association de soutien scolaire :

- mettre en opposition les méthodes de lecture : l'essentiel n'est pas dans la méthode, mais dans la mise en goût, le plus précocement possible.

Parent d'élève :

- matières : insuffisance des heures de cours en français, maths, histoire, géographie, etc. Les enfants ne savent plus calculer mentalement (calculettes admises). Le sport est important, mais bon...

Enseignant :

- Fréquemment existe un décalage enseignants – parents quant aux méthodes : besoin de dialoguer avec les parents, monde changeant, besoin de s'adapter aux technologies nouvelles.
- Définir les missions de l'école dans l'avenir, sans oublier les fondamentaux (lire et écrire), arriver à combiner les deux

Parent d'élève :

- l'école doit préparer les enfants à être adulte, les préparer à la gestion familiale, des crédits, être un adulte responsable, savoir gérer son budget, l'apprendre dès l'école et surtout au collège.

Parent d'élève :

- instruction civique, morale, respect : des parents démissionnent, n'apprennent pas à leurs enfants à respecter leur environnement, leur cadre de vie.
- Les enseignants sont amenés à suppléer les parents : ne pas oublier le rôle parental.

Intervenante en allemand et parent d'élève :

- l'école doit apprendre aux enfants à gérer un budget : ne serait-ce pas plutôt le rôle des parents ? L'école ne peut pas tout faire.

Parent d'élève :

- programme très chargé au primaire, manque de temps pour approfondir certains sujets

Enseignant :

- socle commun des connaissances : trop lourd pour les enfants, certaines disciplines ne peuvent plus être assumées. Les enfants ressentent beaucoup de difficultés pour structurer leur espace-temps, réserver ceci pour le collège à un moment où la maturité permettrait d'être plus bénéfique.

Enseignante :

- La motivation des élèves fonctionne en liant toutes les matières : les enfants qui aiment l'histoire sont heureux de lire des textes historiques. La lecture de textes historiques développe le français.

Association d'accompagnement scolaire :

- Socle commun, lire, écrire, compter : tous les enfants ne progressent pas à la même vitesse.
- Systématiser le soutien aux enfants plus lents : immigrés, non soutenus à la maison, ressentant des difficultés.

Enseignante :

- Le soutien aux élèves en difficulté relève de l'éducation nationale. Or, les moyens institutionnels tendent à baisser aujourd'hui.

Parent d'élève :

- groupes de niveau homogènes dans les classes.

Parent d'élève :

- souhait de classes moins chargées, 28 enfants dans les CM1 ou CM2 ne permettent pas de s'occuper de chacun de manière approfondie.

Enseignante :

- les élèves au collège ne trouvent plus cette adaptation : comment poursuivre cette prise en compte de la diversité au collège ?

Enseignante :

- groupes de niveau : cours multiples dans les classes rurales, difficile de mettre en plus en place des groupes de niveau ?

Enseignant :

- donner des moyens en personnel pour aider ces classes rurales, pour dédoubler par moments les enseignants dans ces classes.

Enseignant :

- socle commun en lecture : livret de livres au cycle 3, pour élaborer une base de lecture. Pour équiper l'école en livres pour tous les enfants, c'est très cher. Edition spéciale moins chère pour les écoles !

Enseignant :

- problème de fond nécessitant une réflexion approfondie : enfants divers, ce qui est de leur droit. Respecter leur âge et leur donner quelques possibilités d'être différent et de progresser moins vite.
- Comment pouvoir procéder, dans une classe de référence, avec un maître de référence, pour leur permettre de progresser moins vite tout en gardant leur maître.

Enseignante :

Mettre toutes les écoles en classe unique ?

Parent :

- en Allemagne, beaucoup d'échanges de service, principalement en arts plastiques, etc.

Aide-éducatrice :

- quelle est la place des intervenants extérieurs pour la suite ? Informatique, bibliothèque, etc
- Place de l'informatique, de la lecture .

Parent d'élève :

- suite à une suppression de poste d'aide éducateur, je suis volontaire pour la BCD. Que va-t-elle devenir si les bénévoles ne sont plus présents ?

Parent :

- mise en œuvre de moyens d'aide aux enfants en difficulté dès la maternelle, dans la classe ou par des intervenants extérieurs ?

Parent :

- enfant en difficulté scolaire, voulant avancer beaucoup plus vite : aides du directeur, de l'instituteur, mais tout seul pour trouver des spécialistes. Moyens insuffisants.
- Augmenter les moyens mis à disposition pour les enfants en difficulté : trop lents, comme trop précoces.

Parent :

- effectifs trop surchargés, enfant mal à l'aise avec 30 élèves : en petits groupes, pas aisé.
- En CLIS : meilleure prise en charge individuelle. Mais la suite au collège est le SEGPA : programme moins chargé, mieux adapté, confiance retrouvée et enfant repositionné.

Parent :

- Mieux informer les parents sur les cycles et leur articulation avec les anciens CP, CE et CM.
- Mieux expliquer les prolongations de cycles au lieu de redoublement.

Enseignant :

- double nomenclature : pourquoi ne pas abandonner définitivement l'ancienne appellation ?

Parent :

- Acquis, non acquis, en cours d'acquisition est trop flou. Remettre les notes sur 10 ou sur 20 permettrait aux parents de mieux travailler avec leurs enfants.

Association :

- Proposition : les moyens évoqués sont les parents, les associations : il faudrait noter que ces aides certes importantes et indispensables ne peuvent suppléer les aides institutionnelles. L'éducation nationale doit rester le travail de l'éducation nationale.

Enseignante :

- Dans la réalité, la théorie est toujours merveilleuse, mais on manque de moyens et d'aides, problèmes de coûts de livres, d'espace, etc. Cela freine beaucoup les améliorations.

## PROPOSITIONS :

Enseignante :

- *Pérenniser les emplois jeunes, augmenter leur nombre.*

Enseignante en retraite :

- *La priorité, c'est les interventions des RASED : si les maîtres interviennent une demi-heure par semaine pour un enfant, c'est insuffisant.*
- *La paperasserie de signalement est lourde, de même que les réunions en surplus, etc. Les enfants ne sont pas assez dépistés, dans l'attente d'une hypothétique amélioration « spontanée ».*

Faut-il multiplier le nombre d'intervenants, dès la maternelle ?

Enseignante :

- *les intervenants RASED n'ont très vite plus de budget pour se déplacer dans les écoles rurales : augmenter leur budget ;*
- *Augmenter les budgets alloués pour accompagner les parents : placement à Sarrebourg implique le bus, la cantine scolaire, etc. Aller au bout des propositions, ne pas s'arrêter en route faute de moyens : que le réseau d'aide soit une obligation vis à vis des parents.*
- *Augmenter le nombre de RASED.*

Enseignante :

- *Ouvertures de SEGPA décentralisées, dans tous les collèges.*
- *RASED a des difficultés financières. Mais le besoin d'aide en orthophonie peut se heurter aux difficultés de transport de ces enfants : l'école peut-elle organiser ce soutien en orthophonie, même durant le temps scolaire ?*
- *Création d'orthophonistes publiques, relevant éventuellement de l'Education Nationale, itinérants.*
- *Difficultés des enfants quand un enfant a un problème profond : formation des enseignants en psychologie plus approfondie ? Séances de formation continuée avec des psychologues praticiens.*

Parent :

- *enfant hyperactif qui à 10 ans ne sait ni lire ni écrire : parents en détresse.*

Psychologue :

- *Conditions de travail parfois difficiles : accueil dans les écoles à améliorer.*
- *Interventions trop ponctuelles : manque de personnel.*
- *Enfants mieux dans une classe ordinaire : CLIS sans ouverture, ou moindre. Intégration nécessaire.*

Enseignante :

- *enfants en difficulté dans les CLIS, parents soutenus financièrement, 12 élèves au maximum, réouverture vers l'extérieur très difficile. Ces enfants en difficulté doivent se lever tôt le matin, prendre le bus, manger en cantine : beaucoup plus fatiguant. On leur demande plus qu'aux enfants sans difficulté : paradoxe ! Mieux dans une école que dans ce système.*

Psychologue :

- *Enfants à maintenir un peu plus longtemps, continuer un projet avec eux si une année supplémentaire pouvait être bénéfique.*

Enseignante :

- *La formation en IUFM en matière d'élèves en difficulté est toujours embryonnaire : davantage de formation, et plus à la demande en formation continuée, quand les difficultés sont rencontrées : l'enseignant demandeur en temps utile, et non dans la théorie de la formation initiale.*

Enseignant :

- *Former les enseignants à l'accueil de l'enfant handicapé, comment optimiser leurs résultats ?*

Enseignante :

- *Les petits étrangers sont placés en fonction de leur âge : placer les enfants dans des cours spécialisés pour acquérir les bases de la langue française là où nécessaire.*

Parent :

- *Instruction civique : possibilité de mettre en place un instituteur spécialisé, pour par exemple prévenir le tabagisme. Maître spécifique en éducation à la citoyenneté ?*
- *Amélioration des programmes en la matière.*
- *Accompagnement des parents en la matière : impliquer les parents, les contraindre plus ou moins.*

Enseignante :

- *Malentendu entre enseignants et parents : entrée en 6<sup>ème</sup> ou miracles ?*
- *Médiateur pour les réunions de parents : quelles sont les difficultés de l'enfant vis à vis de l'école ? Qui permettrait également de mieux communiquer, de replacer les parents en tant que responsable même durant l'école.*

Enseignante :

- *Éducation à la citoyenneté : ne pas la remettre entre les mains d'un autre, car cela se distille tout au long de la journée et de l'année. Intervenants pour des aspects techniques, mais pas pour cela.*
- *Redéfinir le rôle de chacun, les relations parents - enseignants, plutôt qu'un médiateur.*

Parent :

- *Les médiateurs existent déjà, de même que l'Ecole des Parents (à Metz).*
- *Les parents délégués peuvent également servir de médiateurs.*

Enseignante :

- *Les parents nécessiteux ne viennent jamais aux formations : rendre la réunion de rentrée de parents obligatoire.*
- *Comment y parvenir ?*

Enseignante :

- *Les acquis sont toujours réalisés rapidement, même si parfois ils sont vus plusieurs fois durant la scolarité.*
- *Revoir la répartition dans les programmes, y compris avec le collègue.*
- *Répartir les acquisitions : les notions abstraites au CE1 soient très limitées. Cibler un thème particulier plutôt que survoler trop de notions. Asseoir des notions fermement pour permettre l'année suivante de progresser.*
- *Effectifs trop lourds, manque d'information sur chacun. La charge pour les enfants en difficulté est très lourde. L'intégration est très possible, si les effectifs sont réduits.*
- *Rôle de l'enseignant non psychologue ?*

Psychologue :

- *Les psychologues scolaires sont une espèce en voie de disparition : le stage de formation sera supprimé l'an prochain. Ils seront remplacés par des personnes qui auront un niveau d'étude supérieur, mais non enseignant. Or l'école n'est pas un lieu de soin : maintenir le psychologue scolaire dans son statut actuel.*

Parent :

- Maturité des enfants dès le CP : incapables de rester assis, pour apprendre à lire et à écrire.
- Possibilité de prolonger le cycle 1 si un enfant n'est pas mûr.

(Déjà effectif.)

Parent d'élève :

- Acquis validés par un examen, au niveau de l'entrée en 6<sup>ème</sup>.
- Que faire de ceux qui échouent ?

Parent :

- On demande toujours à l'enfant de s'adapter à l'école, et jamais l'inverse. Le système est assez rigide.

Enseignante :

- Le maître gère ses répartitions, ses activités. Il peut adapter au niveau de la classe.

### Question N° 18 :

Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

- L'efficacité de l'Ecole exige-t-elle plus de décentralisation ?
- Un regroupement scolaire peut-il être géré par une communauté de commune ?
- Chaque commune de chaque regroupement doit-elle continuer à prendre en charge seule les frais de son école ?

Elu :

- Emplois jeunes : l'aide du CNASEA permettait d'apporter un soutien aux enfants en difficulté. Les communes ne peuvent pas payer le salaire des emplois jeunes, **besoin de continuer ces aides financières**. L'emploi jeune va devoir partir, faute de pouvoir financer le salaire au niveau communal.

Citoyen :

- comment l'école doit-elle s'adapter aux élèves ? Dans chaque académie, on met en équation le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves : cela ne peut être aussi simpliste, et la réduction d'effectifs d'enseignants n'est jamais bénéfique.
- Chaque citoyen payant ses impôts peut intervenir : la décentralisation doit s'accompagner d'une explication de son côté positif.
- Les régions vont se voir en charge de l'éducation : va-t-on s'orienter vers des régions riches, bien dotées scolairement, et d'autres moins bien pourvues.
- Cela correspond-il aux souhaits de la nation ?
- Tout tourne autour de la définition des moyens.
- La décentralisation dilue le pouvoir politique de l'Etat. Les régions vont ponctionner différemment.
- Critères de choix politiques, ou pédagogiques ?
- Quelles compétences l'Etat doit-il conserver ? C'est de la compétence de l'Etat de former les futurs citoyens.

Enseignant :

- Une inégalité de moyens existe déjà : les programmes restent nationaux, mais les moyens accordés à chaque école pour réaliser cette éducation commune nationale peuvent handicaper ou aider leur réalisation. Exemple : éducation à la culture, accéder au spectacle relève de la bonne volonté des enseignants pour financer les projets. Les AEI ne peuvent tout réaliser.

Les municipalités ne semblent pas être concernées par la décentralisation.

PROPOSITIONS :

Citoyen :

- *Les moyens affectés, la répartition des enveloppes nationales allouées nécessitent une amélioration des moyens financiers, au niveau des choix politiques.*
- *Le débat ne tourne pas autour des bâtiments, mais bien des moyens humains.*
- *Moyens suffisants pour accueillir les primo arrivants, encadrer les enfants en difficulté (hyper kynétiques, en retard, précoces, handicapés, etc).*

Parent :

- Comment est géré cet argent au niveau national ?

Elu :

- Les maires ont une appréhension de créer de trop grandes unités en regroupements décentralisés. Chaque commune souhaite conserver une école sur son territoire.

Enseignant :

- Existe une instance au niveau de l'école : le Conseil d'Ecole, qui regroupe enseignants, parents et municipalités.

Enseignante :

- le rôle des communes est un système inégalitaire, lié aux moyens et/ou au bon vouloir des conseils municipaux.
- Proposition : la décentralisation peut-elle se doubler d'un fonds de compensation pour les communes les plus démunies ?
- Les sorties culturelles entrent dans les contenus pédagogiques, et ne relèvent pas uniquement du financement.

Citoyen :

- Le personnel ATOS de l'Education Nationale va être transféré aux Conseils Généraux : quel est l'intérêt de la nation ?
- Les conseils municipaux doivent assumer leurs choix politiques, en matière de priorités budgétaires.

Conclusions de M. l'Inspecteur :

Remerciements à l'animateur, à l'auditoire pour ses qualités d'intervention et d'écoute.

Le débat doit se nourrir à l'échelon national, et il va se poursuivre également dans les foyers, les écoles, les communes.

Les choix politiques d'une nouvelle loi d'orientation tournent autour de la relation que nous allons créer entre notre société et son Ecole. Nous ne pouvons abandonner ce projet d'avenir.

Nous allons bouger, dans la continuité, dans la cohérence, dans l'adaptation à l'évolution de la société. Chacun doit avoir conscience de la complexité des décisions.

Arguments contradictoires : prendre en charge la difficulté d'un enfant peut être gérée par l'enseignant, mais ne sera jamais la même approche que celle de ses parents.

Apprenons à bien vivre ensemble, en montrant l'exemple à nos enfants.

## **PRIORITES POUR L'ECOLE :**

- Développer les moyens dédiés à l'aide aux enfants en difficulté. L'Ecole doit rester de la compétence de l'Etat.
- Redéfinir le rôle et la responsabilité des parents (éducation à la citoyenneté).

- Instaurer une formation psychopédagogique après quelques années de métier adaptée aux réalités et renforcer la formation initiale en ce domaine.